



## Programme de Recherche Conjoint (PRC) CNRS-University of Toronto

### Appel à projets 2019

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Université de Toronto (U of T) au Canada ont signé un Protocole d'entente (*Memorandum of Understanding – MOU*) en 2016 pour quatre ans, pour mettre en œuvre une coopération scientifique entre des chercheurs de U of T et des personnels des laboratoires sous tutelle CNRS, à travers le financement de projets de recherche conjoints.

Le CNRS et U of T publient un appel à projets dans le cadre de ce Programme de recherche conjoint (PRC) pour renforcer la collaboration scientifique, sous les termes et conditions du MOU section 2.4.

**Chaque projet doit être mené conjointement par un porteur d'un laboratoire sous tutelle CNRS et un porteur de U of T.** Toutes les candidatures doivent être bilatérales : les porteurs de projets CNRS et U of T doivent chacun soumettre le projet conjoint auprès de leur propre institution, à la même échéance.

#### 1. Eligibilité

##### 1.1. Eligibilité pour les porteurs de projets de U of T

- Eligibilité pour **soumettre des projets** dans le cadre de cet appel :  
Les membres de U of T qui peuvent recevoir des fonds de recherche sont éligibles pour soumettre un projet à cet appel.
- Eligibilité pour les **activités d'échange** dans le cadre de cet appel :  
Les membres de U of T et les étudiants sous leur direction à U of T sont éligibles pour participer aux activités d'échanges du projet.

##### 1.2. Eligibilité pour les porteurs de projets de laboratoires sous tutelle CNRS

- Eligibilité pour **soumettre des projets** dans le cadre de cet appel :  
Les chercheurs du CNRS, les enseignants-chercheurs d'université et les chercheurs d'autres organismes de recherches travaillant dans des unités de recherche sous tutelle du CNRS sont éligibles pour soumettre un projet à cet appel.
- Eligibilité pour les **activités d'échange** dans le cadre de cet appel :  
Les chercheurs du CNRS, les enseignants-chercheurs d'université et les chercheurs d'autres organismes de recherche travaillant dans des unités de recherche sous tutelle du CNRS, et les étudiants sous leur direction, sont éligibles pour participer aux activités d'échanges du projet.

#### 2. Disciplines

Cet appel à projets est ouvert à toutes les disciplines, représentées par les 10 instituts du CNRS <http://www.cnrs.fr/fr/la-recherche> :

- Institut des sciences biologiques (INSB)

- Institut de chimie (INC)
- Institut écologie et environnement (INEE)
- Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)
- Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)
- Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
- Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)
- Institut de physique (INP)
- Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)
- Institut national des sciences de l'Univers (INSU)

### 3. Durée des projets

La durée maximum de chaque projet est de douze mois de janvier à décembre 2020. Les projets seront sélectionnés en 2019. Les fonds seront disponibles à partir de début 2020.

### 4. Principes de financement

Chaque année du MOU, **il est prévu que trois projets soient sélectionnés**. Le CNRS financera jusqu'à 5000 € par projet et U of T l'équivalent, soit CDN 7500 \$ par projet, pour un an. Ces crédits sont destinés à couvrir des frais de mobilité et d'organisation d'événements scientifiques.

### 5. Calendrier de l'appel 2019

<b>Ouverture de l'appel</b>	24 juillet 2019
<b>Date-limite de soumission des projets</b>	19 septembre 2019 (23h59 heure de Paris / 17:59 heure de Toronto)
<b>Communication des résultats</b>	Novembre 2019
<b>Début des projets sélectionnés</b>	Janvier 2020

### 6. Contenu des projets déposés

Tous les projets doivent être rédigés en anglais (projet identique au CNRS et à U of T).

Les projets doivent contenir les éléments suivants :

- a) **Une page de titre** incluant les noms des deux porteurs et leur rattachement institutionnel (laboratoire/ département, tutelles du laboratoire, statut, employeur)
- b) La description du projet de recherche (maximum quatre pages – hors bibliographie s'il y en a une) qui inclut les points suivants (en accord avec les critères de sélection ci-dessous) :
  - i. **Résumé du projet**
  - ii. **Description du projet scientifique et les activités prévues qui y sont liées** (deux à trois pages). Par exemple, séminaires, cours, visites dans l'autre institution ou d'autres institutions etc., dont justification et calendrier.

- iii. **Résultats attendus / impact du projet** : description des bénéfices académiques et scientifiques de la coopération et mobilité proposées et identification des indicateurs de performance correspondants.
- iv. **Impact de la collaboration internationale sur le projet de recherche** : bénéfices attendus pour le projet et pour les autres projets de recherche des porteurs.
- v. **Participation de jeunes chercheurs et doctorants** : opportunités pour jeunes chercheurs et doctorants et bénéfices attendus.
- vi. **Potentiel de collaboration future** : description des collaborations potentielles futures et des résultats que les chercheurs pensent obtenir grâce à ce projet conjoint et aux activités menées ensemble.
- vii. **Budget proposé** : le montant maximum est de 5000 € du côté du CNRS et de CDN\$7,500 du côté de U of T, pour un an.

### c) Curriculum vitae

Pour chaque porteur de projet, merci de fournir un curriculum de deux pages maximum :

- i. CV
- ii. Liste des 10 publications les plus significatives
- iii. Liste des financements reçus sur la période 2016-2019 selon le tableau suivant :

<b>Description</b> (mettre les noms des participants sur chaque bourse / projet / financement, le titre, la source du financement et le type d'appel)	<b>1ère année</b>	<b>Durée (en années)</b>	<b>Montant (en \$ ou €)</b>
<i>Exemple : M. Dupont and X. Martin, New Energy Materials, French National Agency (ANR), Carnot</i>			

## 7. Soumission des projets

**Nota bene : chacun des deux porteurs de projets U of T et CNRS d'un même projet doit déposer le projet auprès de son institution.**

**Soumission des projets pour les candidats de U of T** : les projets doivent être soumis par courriel à Julia Kulik, Office of the Vice-President, International [julia.kulik@utoronto.ca](mailto:julia.kulik@utoronto.ca)

**Soumission des projets pour les candidats des laboratoires sous tutelle du CNRS** : les porteurs de projets du côté CNRS doivent déposer leur projet sur l'application CoopIntEER : <https://www.cooperation.cnrs.fr/coopinteer/>

**Attention !** Aucun dossier ne sera pris en compte sans le visa du Directeur d'unité. Le Directeur valide en ligne la candidature, en utilisant le mot de passe Labintel Administrateur de l'Unité.

## 8. Sélection

- a) Les projets seront reçus par U of T et le CNRS et d'abord envoyés séparément pour évaluation (pour le CNRS aux instituts du CNRS) ;
- b) Critères de sélection - chaque projet sera évalué selon les éléments suivants :
- i. **Qualité du projet scientifique, présentation et justification** (Quelles sont la qualité scientifique, l'originalité, la clarté des objectifs, la méthodologie ? Comment est présenté et justifié le projet de collaboration ?)
  - ii. **Résultats attendus / impact du projet** (Comment sont liés les bénéfices académiques et scientifiques aux activités planifiées et aux indicateurs de performance ?)
  - iii. **Impact de la collaboration internationale sur le projet de recherche** (Quelle complémentarité existe-t-il entre les deux équipes et comment se justifie la collaboration internationale pour le projet de recherche et d'autres projets de recherche ?)
  - iv. **Participation de jeunes chercheurs et doctorants** (Y a-t-il des opportunités pour les jeunes chercheurs et les étudiants à entrer dans la collaboration ? Quels sont les bénéfices attendus pour les personnes impliquées ?)
  - v. **Potentiel de collaboration future** (Quel est le potentiel de futures collaborations grâce à ce projet conjoint et aux activités menées ensemble ?)
- c) Sur la base des évaluations et le classement, le comité de sélection conjoint U of T-CNRS décide des trois projets sélectionnés.

## 9. Communication des résultats

Les résultats finaux seront annoncés par courriel aux candidats.

## 10. Bilans demandés à l'issue du projet

Tous les lauréats ayant reçu un financement devront remplir un bilan (d'une à deux pages) dans les trois mois suivant la fin du projet. Ce bilan devra décrire les résultats du projet, la nature de la collaboration, l'impact du projet, l'implication de jeunes chercheurs et doctorants et les opportunités de collaboration future.

## 11. Contacts

Pour toute question sur cet appel à projets, les contacts sont les suivants :

### University of Toronto

Office of the Vice-President, International  
Julia Kulik, Research Officer, International  
Email: [Julia.kulik@utoronto.ca](mailto:Julia.kulik@utoronto.ca)  
Téléphone : + 1 416-978-3925

### CNRS

DERCI (Direction Europe de la recherche et coopération internationale)  
Eudora Berniolles, chargée de coopération internationale Amérique du nord et Océanie  
Email: [eudora.berniolles@cnrs-dir.fr](mailto:eudora.berniolles@cnrs-dir.fr)  
Téléphone : 01 44 96 51 85